

Le Coudray - Macouard

Janvier 2016

Mot du maire

Nous ne pouvons laisser l'année 2015, sans avoir en mémoire les terribles évènements qui ont cruellement endeuillé notre pays, en janvier et novembre, à Paris. Néanmoins, nous devons rester forts et unis derrière nos valeurs républicaines.

Notre village a beaucoup souffert durant cette année 2015 qui vient de s'achever et nous sommes conscients que l'information a été de ce fait, très insuffisante. Nous avons mis en place une nouvelle équipe dont la première préoccupation a été de faire paraître ce bulletin dans les meilleurs délais.

Priorité sera donnée en 2016 à la rénovation de l'école dont la dépense énergétique nécessite de gros travaux de mise aux normes. Bien que notre situation financière soit saine et équilibrée, nous savons, cependant que notre capacité d'emprunt sera limitée par celui, contracté pour l'achat et la restauration de la Chaumière,

Le problème des cavités souterraines est très préoccupant. Il devra être traité au plus vite, car il s'agit de la sécurité de notre village. Il nous faudra cependant être bien conseillés et surtout trouver des aides financières...

Enfin, soyons tous au rendez-vous, le 5 juillet prochain, puisque le Tour de France nous fera l'honneur et la joie de passer dans notre village lors de l'étape Saumur-Limoges. Cet évènement très médiatique ne pourra pas nous laisser insensibles !

Je dois dire, pour terminer, que je crois beaucoup dans cette nouvelle équipe de conseillers municipaux qui fait preuve d'énergie, de responsabilité et de cohésion, dans l'intérêt de notre commune.

Que cette nouvelle année 2016

vous apporte à toutes et à tous, joie, bonheur et santé

et qu'elle soit pour notre commune, à la fois sereine et constructive.

Le Maire

Françoise Auvinet

B
O
N
N
E
F

A
N
N
E
E

Le Conseil Municipal



7 **Françoise Auvinet** Maire

1 **Gilles Juin** **1er Adjoint:** En charge de l'administration générale, des Finances, de la Vie économique et des Ressources Humaines

8 **Eric Hergué** **2ème adjoint :** en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Bâtiments, de la Voirie, des Réseaux, de la Sécurité routière, du Développement durable et de l'accessibilité. Alain Bouet intervient en collaboration pour les travaux.

6 **Marie Thoreau** **3ème adjointe :** en charge de l'Action sociale, de la Solidarité, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Communication

13 **François Leroy** **4ème adjoint :** en charge de la Vie culturelle et associative du Tourisme et des Sports

Les Conseillers Municipaux

{ 4 **Yves Allard**
11 **Alain Bouet**
3 **Denis Canteau**
12 **Natacha Clergeau**

{ 10 **Jacky Colonnier**
5 **Audrey Godet**
9 **Maryline Leau**
2 **Laurence Schott**

Commissions et délégations

Délégués communautaires

Françoise Auvinet – Gilles Juin

Correspondant Défense

Françoise Auvinet

Délégués Syndicat mixte d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la Région Sud Saumuroise

Maryline Leau (titulaire) Yves Allard (suppléant)

Délégués Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Gravelle

Maryline Leau (titulaire) – Eric Hergué (suppléant)

Commission Villages et Promenades botaniques

Maryline Leau – Alain Bouet – Audrey Godet

Délégués Parc naturel régional (PNR)

Maryline Leau (titulaire) – Alain Bouet (suppléant)

Délégués Syndicat intercommunal à vocation multiple du canton de Montreuil Bellav (SIVM)

Françoise Auvinet (titulaire)- Marie Thoreau (titulaire) – Eric Hergué (suppléant) – Jacky Colonnier (suppléant)

Finances, Action économique, Administration générale, Ressources humaines

Françoise Auvinet (présidente)- Gilles Juin (vice président) – François Leroy – Marie thoreau – Eric Hergué (suppléant), Denis Canteau.

Action sociale, Solidarités, Petite enfance, Jeunesse, Education, Vie scolaire

Françoise Auvinet , Marie Thoreau, Maryline Leau, Audrey Godet, Natacha Clergeau, Laurence Schott, Annick Liaigre, Anita Poupard

Urbanisme, Cadre de vie, Développement durable

Françoise Auvinet , Eric Hergué, Denis Canteau, Yves Allard, Marie Thoreau, Gilles Juin, Maryline Leau, Natacha Clergeau, Jacques Meyer, Jean Branchu.

Proximité, Voirie Réseaux, Signalisation, Sécurité

Françoise Auvinet (Présidente), Eric Hergué (vice président), Gilles Juin, François Leroy, Alain Bouet, Jean Branchu.

Vie culturelle et associative, Tourisme, Sports

Françoise Auvinet, François Leroy, Alain Bouet, Jacky Colonnier, Marie Thoreau, Laurence Schott, Natacha Clergeau, Jeanne Allard, Annick Liaigre.

Communication

Françoise Auvinet (Présidente), Marie Thoreau (vice présidente), Yves Allard, Gilles Juin, Jacky Colonnier, Natacha Clergeau.

Association Petites Cités de Caractères (PCC)

Françoise Auvinet , Gilles Juin, Eric Hergué.

Délégués « Association Villages de Charme »

Françoise Auvinet, François Leroy, Eric Hergué, Jacqueline Bernard, Christian Prioux.

Commission « Gestion du cimetière »

Françoise Auvinet, Denis Canteau

Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)

Gilles Juin.

Commission d'appels d'offres

Titulaires : Gilles Juin, Eric Hergué, Laurence Schott
Suppléants : Jacky Colonnier, François Leroy, Yves Allard.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Françoise Auvinet (présidente), Jacky Colonnier, Laurence Schott, Marie Thoreau, Audrey Godet, Natacha Clergeau, Annick Liaigre, Micheline Riche, Jeanne Allard, Jean-Louis Micou, Simone Guichard

Délégués au conseil de l'école des Deux Provinces

Françoise Auvinet, Laurence Schott, Audrey Godet

Commission de révision des listes électorales

Françoise Auvinet, Michèle Guérif, Jacky Branchu

Caisse des Ecoles

Membres : le Coudray : Françoise Auvinet (présidente), Laurence Schott, Audrey Godet, Maryline Leau

Membres : Artannes: Didier Rousseau, Véronique l'Andais, Cyrille Mercier.

Représentante des parent d'élèves: Sabine Branchu

Représentant du Préfet: Virginie Boussy

Syndicat intercommunal d'énergie du Maine et Loire (SIEML)

François Leroy (titulaire), Eric Hergué (suppléant)

La vie municipale

Bilan 2015

L'école :

Plusieurs travaux d'aménagement ont été effectués l'année dernière;

- Des rideaux occultant ont été installés pour la salle de repos de la Maternelle.
- Le lave-vaisselle et le réfrigérateur de la cantine ont été changés .
- Raccordement au tout à l'égoût de l'école et comblement de la fosse septique.

Abris-bus :

Deux abris-bus ont été posés l'un à Bron l'autre sur la départementale pour un coût total de 9780 € TTC.

Accessibilité :

Les bâtiments appartenant à la commune doivent être conformes à la loi de 2005 sur l'accessibilité (échéance septembre 2015 pour le dépôt du dossier).

Nous avons effectué un recensement des bâtiments et un montage financier et calendaire que nous avons déposé à la Préfecture. Le 24 décembre la Préfète a validé notre agenda en nous accordant un délai de quatre ans pour réaliser les travaux de mise aux normes.

Suite à mise en concurrence, un cabinet spécialisé a été choisi et nous aidera à optimiser les coûts des travaux, en particulier pour les bâtiments classés ou frappés d'obligations testamentaires.

P.L.U.I. :

Les 32 communes de l'agglomération de Saumur ont toutes voté la transformation de leur P.L.U. en P.L.U.I. (Plan Local d' Urbanisme **Intercommunal**)

Pour notre commune qui devait faire un P.L.U. l'économie budgétaire sera conséquente.

Décoration de Noël :

De nouvelles décorations de Noël ont été achetées en 2015 afin d'égayer notre village pendant les fêtes de fin d'année.

Bois de la Garenne :

Les jeunes du Lycée PISANI de Montreuil Bellay ont planté gracieusement, cet automne, une centaine d'arbres qui nous avaient été donnés par l'agglomération au printemps.

Véhicule municipal:

Un véhicule Citroën Berlingot a été acheté pour un montant total de 9312 € TTC (Véhicule, mise aux normes et carte grise comprises) en remplacement du Renault Kangoo très usagé.

T. A. P :

Dans le cadre des **Temps d'Activités Périscolaires**, la commune, en 2015, a recruté six animatrices ainsi que des bénévoles afin de permettre aux enfants de découvrir des activités ludiques plus variées et diversifiées. Les activités se déroulent maintenant sur 2 jours par semaine, le mardi et le jeudi.

Premiers Secours et Sécurité routière :

- ◆ Deux formations aux gestes de premiers secours avec usage d'un défibrillateur, aux accidentés cardiaques, ont eu lieu à la salle des fêtes en mai et juin .
- ◆ Une information "sécurité routière" a été effectuée le 26 avril à la salle des fêtes.



Projets pour l'année 2016



L'école :

Elle reste notre priorité. Le diagnostic énergétique du SIEML (*Syndicat intercommunal d'énergie du Maine et Loire*) vont nous permettre de commencer l'étude.



La voirie :

Enfouissement des réseaux :

Il nous faut continuer l'enfouissement des réseaux commencé par la précédente municipalité dans la Petite rue de la motte. Les travaux évalués à 57315 euros, seront effectués par le SIEML qui prend une partie du montant à sa charge. Le reste incombe à la mairie qui devrait recevoir aussi une subvention des Petites Cités de Caractère. Il faudra ensuite prévoir la réfection de la voirie.

Toujours Petite rue de la Motte, l'Agglo se charge des travaux d'assainissement. Il nous faut pour cela combler une cave au préalable.

Sécurité :

Les projets quant à la sécurité de la rue du Puits Venier et de la route de Courchamps sont restés sans réponse des administrations concernées. Ils vont donc être relancés et suivis.

Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public) :

Les dossiers d'étude ayant été bouclés fin 2015, nous allons pouvoir lancer la première tranche de travaux prévus au planning, l'ensemble s'effectuant sur 4 ans.

Cavités :

Après évaluation par un expert, des travaux de consolidation sont à prévoir en urgence rue du Pas d'Aubigné, ruelle des Faux-Fuyants ainsi qu'à Divers autres endroits. Le renforcement des caves de la mairie est aussi à prévoir. La commission voirie travaille déjà sur le dossier.

Ile de Bron :

L'entretien de la végétation est à notre charge. Les peupliers doivent être abattus et ceux tombés à l'eau depuis longtemps posent un problème écologique et doivent être évacués. Après étude, une société a été retenue. Elle interviendra dès que les conditions le permettront.

Eglise :

Lors d'une tempête au début de l'été, le coq situé en haut du clocher est tombé entraînant dans sa chute le paratonnerre nouvellement installé. Après comparaison de devis, c'est l'entreprise Potier qui a été retenue et qui se chargera de la réimplantation du tout.



Activité économique

La boulangerie

Le 5 septembre 2015 la boulangerie « Au Fournil des Saveurs » de Courchamps a ouvert un dépôt de pain et pâtisserie dans l'ancienne boulangerie.

Vous pourrez y trouver : du pain, des spécialités alsaciennes mais aussi des pizzas et des flammekueches (sur commande).

Rejoignez les sur leur page Facebook « Au Fournil des Saveurs ». Vous serez ainsi informés des spécialités proposées.



Tél : 02 41 67 00 30

L'établissement du Coudray est ouvert du mardi au dimanche de 8h30 à 12h30.

Jour de fermeture le lundi.



L'Atelier des Gourmandises



Au cours de l'été 2015, Emilie Corvaisier a créé son atelier au 5 rue de la Gourette à Bron. De manière artisanale, elle fabrique des biscuits sucrés mais aussi des cakes salés .

Vous pouvez retrouver sa production sur les marchés locaux, mais aussi à la boutique de Bron, dont l'ouverture est prévue au printemps 2016.

Tél. : : 06 95 83 91 99

Mail : biscuiteriegourmandise@gmail.com

N'hésitez pas à lui rendre une petite visite.



Domaine « les Cabor »

Un nouveau viticulteur s'est installé au 30 rue du Coudray à Bron. Gil Caborderie produit des vins certifiés « Agriculture Biologique »

Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter au

06 61 82 17 07

ou par mail à : domainelescabor@orange.fr



Règlementation

RAPPEL, RAPPEL

Réglementation des feux de plein air [Arrêté préfectoral n°2013-012](#)

- ⇒ Tout feu est interdit dans le village.
- ⇒ Des dérogations (hors zone urbaine) peuvent être accordées par la mairie.
- ⇒ L'utilisation de barbecues fixes ou mobiles n'est pas concernée par cette interdiction.
- ⇒ Par ailleurs, il est précisé dans l'Article 12 que:

Les auteurs de feux causant des accidents ou déclenchant des incendies sont entièrement responsables sur le plan civil et pénal même lorsque ces feux sont autorisés.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 3^{ème} classe si infraction commise en zone urbaine ou rurale et d'une amende de 4^{ème} classe lorsqu'elle affecte une zone boisée.

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de précisions, s'adresser à la mairie

● **Stationnement devant l'école :**

Le stationnement est interdit route de Fontevraud sauf pour les résidents de cette rue ! Un parking est à votre disposition en prenant la direction de Bron puis celle du stade.

● **Les dépôts sauvages :**

La propreté de notre village est de la responsabilité de tous !!

Merci de ne pas déposer des ordures, cartons, verres et tout autre déchet à côté des conteneurs.

● **Le site internet** de la Commune a été remis à jour et le sera, grâce à vous ; n'hésitez pas à faire savoir vos projets, contactez la Mairie.

Voici l'adresse du site : <http://www.lecoudraymacouard.fr>

● **Plantes à maîtriser devant les habitations :**

Le fleurissement aux abords de vos propriétés est conseillé mais doit toutefois être maîtrisé (hauteur, largeur) le long des rues, pour une raison de sécurité et de visibilité des usagers.

Le panneau d'affichage à Bron est remis en service (il est situé entre la Rue du Coudray et le chemin de Rimodan)

Le recensement est obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser pour le service militaire dans leur 16^{ème} année.

Il suffit de se présenter en mairie au cours du mois anniversaire et de se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de précisions, s'adresser à la mairie

Infos pratiques

Mairie du Coudray-Macouard

Téléphone

02 41 67 98 10



Par correspondance

1 rue Pazillé

49260 Le Coudray-Macouard

Télécopie :

02 41 67 98 86



Sur place

1 rue Pazillé

49260 Le Coudray-Macouard

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h00 à 12h30 de 14h00 à 17h30

En ligne

<http://www.lecoudraymacouard.fr>

Courriel :

mairie-de-coudray-macouard@wanadoo.fr

SOLIDARITE

Un service de déplacement solidaire est proposé par le centre social et culturel intercommunal Roland Charrier de Montreuil Bellay.

Ce service est basé sur le bénévolat et permet aux personnes isolées de se déplacer pour des rendez-vous importants de la vie courante.

Les déplacements s'effectuent dans un rayon de 60 km autour de Montreuil Bellay.

Les conditions sont les suivantes:

Adhésion annuelle au Centre Roland Charrier (5 € la carte individuelle et 10 € la carte familiale).

Paiement des frais kilométriques (0,35 € par km effectué par le conducteur)

Contacts:

Centre Roland Charrier Tél: 02 41 52 38 99

ou contact@csc-rolandcharrier.com



SUBVENTION RESTAURATION FACADES ET VIEUX MURS

Dans le cadre de son contrat de territoire signé avec le Département de Maine-et-Loire, la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement poursuit, en gestion directe à compter du 1^{er} janvier 2015, l'opération des façades et vieux murs.

L'action 'restauration façades et vieux murs a pour objet :



* De revitaliser un quartier ou un centre bourg par la réhabilitation des façades immeubles et des murs anciens qui le composent.

* De permettre la mise en valeur du bâti architectural en incitant à la sauvegarde architecturale des immeubles d'habitation et les façades des bâtiments publics construits en tuffeau ou en falun.

* D'assurer la valorisation identitaire du patrimoine saumurois.

.....



Le département de Maine-et-Loire apporte une contribution financière.

La commune du Coudray-Macouard décide d'adhérer au dispositif et de participer à l'action restauration façades et vieux murs.

L'aide de la commune sera identique à la subvention versée par le département soit 10% du montant HT des travaux éligibles plafonnés à 1000€ par projet.

Afin de percevoir cette aide, les demandes de déclarations préalables sont à déposer au secrétariat de la Mairie pour instruction et un dossier de demande d'aide doit être envoyé à La Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.



« Habiter le tuffeau aujourd'hui », Conférence de l'architecte Bruno Duquoc.

Le vendredi 1er avril à la salle des fêtes 20h30

Les hommes ont appris très tôt à tirer parti des propriétés de la pierre de tuffeau, qui a la capacité de réguler naturellement l'humidité. On dit que le tuffeau « respire ».

A l'occasion de cette conférence et face aux nouvelles contraintes d'économies d'énergie, venez découvrir comment habiter nos maisons en tuffeau aujourd'hui, quelles sont les connaissances et les savoir-faire indispensables, quelles erreurs éviter.



URBANISME

La commune du Coudray-Macouard est dotée d'un **Plan Occupation des Sols (POS)**. Ce règlement d'urbanisme s'applique sur tout le territoire de la commune.

Le centre bourg de la commune est également situé dans la **Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbanistique (ZPPAU)**. Cette zone a pour objet de protéger l'intérêt et la richesse des habitations et des rues du village, tout en respectant le patrimoine ancien de la commune.

NOUS RAPPELONS, que tous les habitants du Coudray-Macouard, sont concernés soit par le règlement du POS soit de la zone ZPPAU suivant leur lieu d'habitation.

TOUS LES TRAVAUX, sont soumis à une demande d'autorisation à déposer en mairie.

Suivant les demandes d'autorisations, certaines seront instruites soit par le Grand Saumurois à Saumur, soit par l'Architecte des Bâtiments de France à Angers soit par le secrétariat de Mairie du Coudray-Macouard.

La commune ayant le label Petites Cités de Caractère, peut faire appel à un architecte qui aidera les particuliers et conseillera le projet à condition que l'habitation se situe dans la ZPPAU.

Si vous souhaitez rencontrer l'architecte, veuillez prendre contact auprès du secrétariat de la Mairie.

En cas de panne des lampadaires, ayez l'obligeance d'indiquer à la mairie le n° inscrit sur son pied.

Avis d'enquête publique : Revision

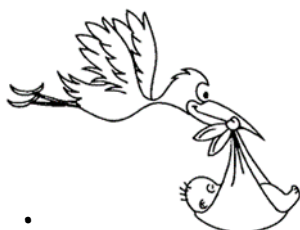
Par délibération du 8 octobre 2015, la commune du Coudray-Macouard a décidé de confier la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) à la Communauté d'Agglomération de Saumur qui à la compétence en matière de PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Il convient donc de mettre en œuvre et de prescrire l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), d'en fixer les objectifs et modalités de concertation avec le public.

En conséquence, si vous avez des commentaires, des avis, des observations, un registre de concertation est à votre disposition au secrétariat de mairie suivant les jours et heures d'ouverture habituels.

Etat civil 2015

Naissances :



Fouchet Piana	11 Janvier
Leroy Emma	03 Avril
Même Zoé	03 Avril
Benoist Agathe	20 Mai
Duveau Hugo	05 Juin
Huchon Ambre	29 Juillet
Hacault Emma	02 Septembre
Martin Macé Louna	03 Septembre
Morisset Anaé	11 Septembre

Décès :

MORINIERE Serge	04 Janvier
VIGOUROUX Yves	21 Janvier
QUESNE Jean-Michel	27 Mai
BERTRAND Jean-Marie	30 Mai
BOUDET Gilbert	14 Juin
DUCKSTEIN Lucien	29 Juillet
DILLAY Michel	11 Août
GOUJON Isabelle	06 Septembre
RENAULT Moise	24 Septembre
ROBIN Gustave	09 Octobre
BARANGER Michel	22 Novembre
BERTRAND Jean	24 Novembre
BUTY Bernard	10 Décembre

